

Le Président
du Conseil Exécutif de Martinique

N°2024-953

Fort-de-France, le 02 juillet 2024

M. Emmanuel MACRON
Président de la République
55 Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Objet : Demande de Reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle suite au passage de l'ouragan BERYL.

Monsieur le Président de la République,

Je vous adresse ce courrier pour vous informer de la situation critique que traverse notre île suite au passage de l'ouragan Beryl, de catégorie 4, le lundi 1er juillet 2024.

Bien que l'ouragan ait impacté la Martinique moins violemment que dans certaines îles de la Caraïbes, dont les îles de Saint-Vincent et les Grenadines, les dégâts restent néanmoins significatifs dans plusieurs de nos communes. Les vents puissants et les fortes précipitations ont causé des inondations, des destructions d'infrastructures et des perturbations importantes dans les réseaux de communication et de distribution d'énergie. Certaines communes sont particulièrement affectées, avec des immeubles et habitations endommagés, et des pertes économiques importantes pour de nombreux commerçants.

Face à cette situation, nous sollicitons la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour toutes les communes impactées par cet épisode cyclonique.

Cette reconnaissance permettra de mobiliser rapidement les dispositifs d'indemnisation et de soutien nécessaires pour aider nos concitoyens à surmonter cette épreuve et à engager la reconstruction.

Il est crucial que les compagnies d'assurance puissent intervenir sans délai afin d'indemniser les sinistrés et de financer les travaux de reconstruction.

Par ailleurs, la Collectivité Territoriale de Martinique proposera une aide financière pour les sinistrés, y compris les commerçants touchés, lors de sa prochaine assemblée plénière. Nous envisageons également de mettre en place des mesures spécifiques pour soutenir les secteurs les plus touchés. Cependant, l'ampleur des dégâts nécessite une solidarité nationale pour garantir un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Nous comptons sur votre soutien et votre engagement pour faire face à cette catastrophe naturelle.

En vous remerciant par avance pour l'attention portée à notre demande, je vous prie d'agréer,
Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

Serge Letchimy

Serge LETCHIMY

Président du Conseil Exécutif de Martinique

Le Président du Conseil Exécutif de Martinique

